

SECTEUR SAUVEGARDE DE TROYES

Serge Morisseau

A la suite d'études menées par le Commissariat technique à la Reconstruction, un document graphique, dès 1945, faisait ressortir l'état d'ilots réputés insalubres. A cette époque, les 2/5 de la partie centrale de la Ville de Troyes environ 40 hectares, étaient voués à la pioche des démolisseurs.

Si cette politique de rénovation par démolition systématique avait été activement poursuivie, le secteur sauvegardé de Troyes dans ses parties occidentale et orientale n'aurait sûrement pas vu le jour.

En 1955 et 1956 des études importantes ont été entreprises, dans l'attente de la grande Loi organique du 4 août 1962.

La municipalité de Troyes, consciente de la richesse de son patrimoine artistique dès 1950 a envisagé la délimitation de zones de protection :

- Quartier St Jean et de La Madeleine
- Quartier St Nicolas, St Pantaléon et Hôtel de Mauroy
- Quartier St Remy et St Urbain
- Quartier Cathédrale de Troyes et St Mizier

Ces quatre zones devant être protégées en priorité.

La Ville de Troyes fut ensuite comprise dans la liste des quinze premières Villes de France où un "Secteur à sauvegarder" devait être établi.

Le plan du secteur sauvegardé de Troyes fut mis au point dès 1964 par M. Michel Marot, Architecte Urbaniste, en liaison avec l'architecte des Bâtiments de France pour la recherche des structures anciennes.

Le 6 octobre 1967, par délibération municipale, la Ville de Troyes a apporté une aide importante aux propriétaires soucieux de la remise en valeur des immeubles intéressants à conserver.

L'Architecte du Secteur sauvegardé assurera la liaison avec l'organisme chargé du plan d'urbanisme directeur du groupement de Troyes (décret du 21 mars 1969 - J.O. du 27 mars 1969).

En fonction du développement politique, économique et social, l'étude de 1964 a été remaniée et complétée pour tenir compte de nouveaux impératifs sociaux et financiers.

Au cours des années 1977 et 1978 la première étude a été remise sur le métier. En effet, au-delà de la notion de restauration, il devenait indispensable de penser à l'habitabilité pour sa mise en conformité avec les besoins actuels.

Le quartier St Jean de Troyes et son plateau piétonnier proche de la Mairie (XVII^e), l'Eglise St Jean (XIV, XV, XVI^e), l'Eglise Ste Madeleine (XII, XV et XVI) ainsi que l'Hôtel Jean de Mauroy (XVI) occupé maintenant

par la Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière, font de la Ville de Troyes, dans cette importante réalisation, un exemple concret d'opération réussie sur les plans urbain, économique et social.

Ce travail est tout à l'honneur de la Municipalité qui poursuit ses efforts dans d'autres quartiers, celui de la Cathédrale et du futur Musée Pierre Lévy.

EGLISE DE LENTILLES

Serge Morisseau

Texte de présentation sur la restauration de l'édifice, classé parmi les Monuments Historiques, le 20 février 1933.

Lors du Congrès Archéologique de France, la S.F.A. a tenu à Troyes ses assises en mai 1955; l'Eglise de Lentilles a fait l'objet d'une très belle présentation par l'un de nos amis M. Pierre d'Herbecourt. Qu'il me soit permis en son souvenir de rappeler, en liminaire, les quelques lignes de son travail.

"Cette Eglise (extérieurement) est un bon exemple des églises rurales, construites en pan de bois du XVIe au XVIIIe siècles, à proximité de la forêt du Der. Elles ont été étudiées par J. Tillet, éminent Inspecteur Général des Monuments Historiques dans le deuxième volume du Congrès de 1911 (Reims p. 362-375).

Au début de cet article figure une liste de ces édifices; dans la Marne Chatillon-sur-Broué, Drosnay, Outines; dans l'Aube, Bailly-le-Franc, Daumartin-le-Coq, Lentilles, La loge-aux-chèvres, Longsols, Morembert, Perthes-les-Brienne, St Léger-sous-Margerie, St Jean à Soulaines et Saint Gilles à Troyes (Chapelle détruite en 1940).

Dès 1955, le service des Monuments Historiques a engagé l'étude de restauration de ce monument; Monsieur Jacques Laurent, Architecte en Chef des Monuments Historiques en a dirigé l'élaboration assisté de M. Serge Morisseau, Architecte des Bâtiments en France.

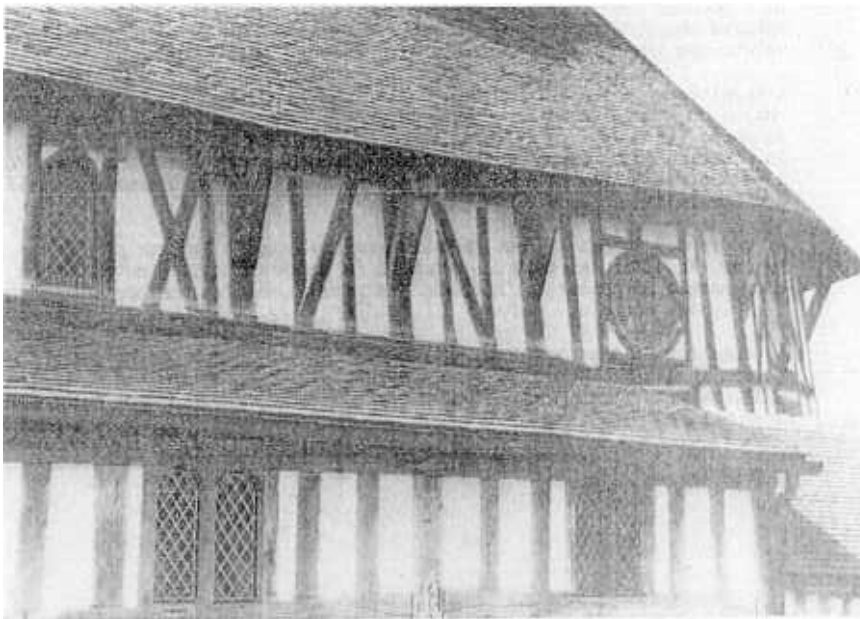
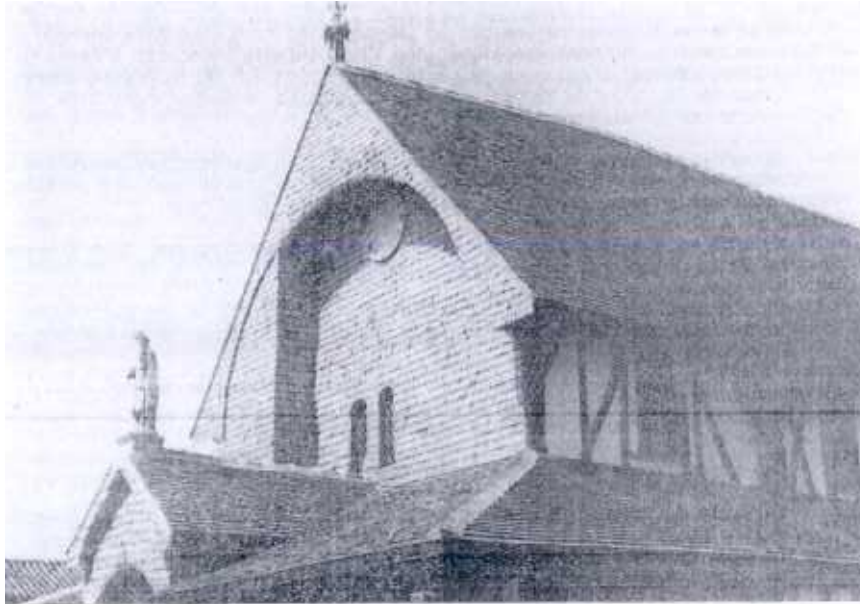
Les dossiers techniques étant au point, il a fallu rechercher le financement.

La Municipalité d'alors n'étant pas très coopérative, plusieurs années se sont écoulées avant l'entreprise de restauration.

En 1971, une municipalité dynamique et compréhensive conduite par son Maire, M. Gouverne, assisté dans l'action par Madame Bureau, Directrice de l'Ecole Communale et Secrétaire de Mairie, le plan de financement a été mis en place. Avec le concours des finances nationales, départementales, communales des habitants et de nombreux donateurs, l'opération a vu le jour.

La restauration fut achevée en 1974; une inauguration officielle s'en suivit et les plus hautes personnalités du Département et de la Région furent accueillies par M. Gouverne, Maire de la Commune et de M. Pierre Maitrot, Conseiller général du Canton de Chavanges dont dépend la Commune de Lentilles

Sous le vocable des Saints Jacques et Philippe, l'église est maintenant très visitée. Sa situation au centre d'un ensemble de maisons en pan de bois, bien restaurées également ces derniers temps font du village de



de Lentilles un des joyaux de l'Architecture du bocage champenois.

L'exemple de Lentilles a été suivi par d'autres municipalités qui ont eu à honneur de faire de semblables efforts; il faut citer Bailly-le-Franc puis Longsols et maintenant Mathaux, Pars-les-Chavanges vont suivre le bon chemin.

La réussite de cette restauration est le résultat du concours de toutes les mains, qui y ont participé, celles des charpentiers, celles aussi des menuisiers, des verriers et celles aussi combien honorables de tous les habitants du village qui dans un même élan ont participé aux derniers nettoyages et à la remise en ordre du mobilier de l'Eglise.

Les Lentillois, au XVIème siècle, étaient peut-être trop pauvres pour s'offrir une église en pierre, mais ils la conçurent comme leur habitation, un peu plus vaste certes, avec le bois qui était dans la proche forêt.

La couverture de l'édifice est en tuiles plates, le pignon de la façade occidentale et le clocher sont revêtus de bardeaux de châtaigniers.

En 1873, les travaux avaient défiguré le monument et les plafonds en bois avaient été cachés par de fausses voûtes en plâtre.

Les récents travaux de remise en valeur, conduits par le Service des Monuments Historiques ont redonné à l'Eglise son aspect modeste et sincère de ses origines.

